



COOPÉRATION FINANCIÈRE

OIC/COMCEC / 35



COMCEC

NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION FINANCIÈRE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Avril 2019

NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION FINANCIÈRE

La Coopération Financière entre les Pays Membres est d'une importance particulière pour faciliter la mobilité des capitaux, l'accroissement des connaissances financières, la gestion des risques financiers, la surveillance des institutions financières, l'augmentation de la diversité des produits aussi bien que l'élargissement et l'approfondissement des marchés financiers.

QUELQUES DONNÉES FINANCIÈRES

• Finance Islamique

La taille des actifs du secteur de la finance islamique a augmenté de 8,3% en 2017¹. L'actif total de l'industrie est estimé à 2.05 trillions de dollars en 2017 (Tableau 1), soit 1.89 trillions de dollars en 2017 et 1.88 trillions de dollars en 2016. Le secteur de la finance islamique comprend trois secteurs principaux : banque, marchés de capitaux et takaful. Le secteur bancaire islamique est la composante dominante l'industrie financière islamique. Les actifs bancaires islamiques mondiaux représentent 75,97% du total des actifs du secteur, tandis que le marché des Sukuk, les fonds islamiques et le marché Takaful représentent respectivement 19,51%, 3,25% et 1,27% du secteur de la finance islamique en 2017.

Tableau 1 : Répartition de l'IFSI par Secteur et par Région, en milliards de dollars américains

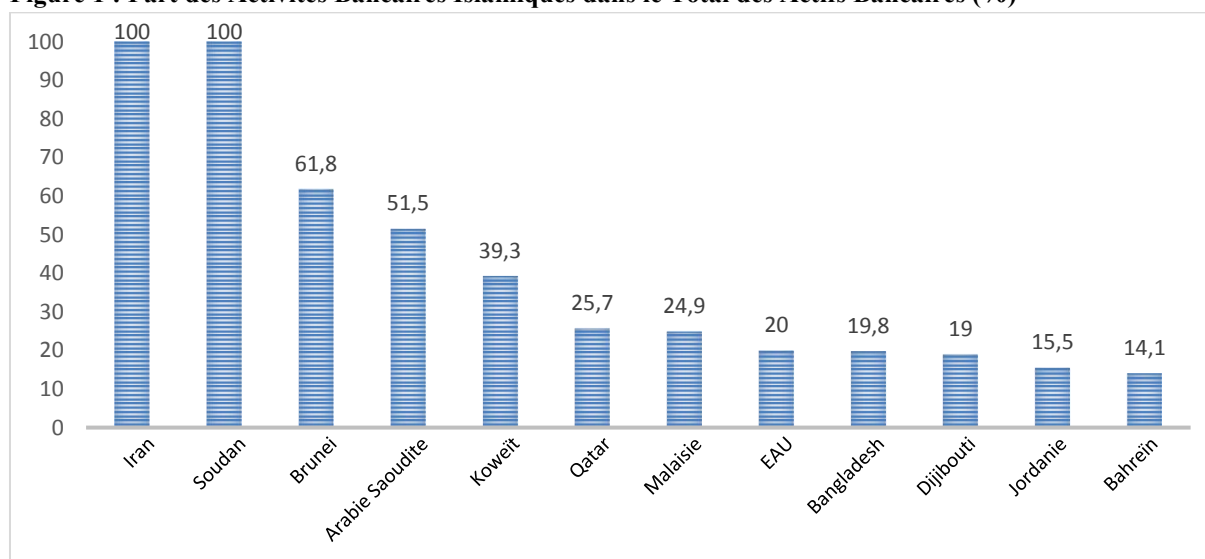
	Banque islamique	Sukuk en circulation	Actifs des fonds islamiques	Contributions Takaful	Total
Asie	232.0	239.5	24.8	3.3	499.6
CCG	683.0	139.2	26.8	12.6	861.6
Mena (ex-CCG)	569.0	17.8	0.1	9.5	596.4
Afrique (ex-Nord Afrique)	27.1	2.0	1.6	0.7	31.4
Autres	46.4	1.5	13.3	0.0	61.3
Total	1,557.5	399.9	66.7	26.1	2,050.2

Source : IFSB Rapport sur la Stabilité 2018

Note : Pour la source et la date de la date, veuillez consulter le Rapport de Stabilité IFSB 2018

Le secteur bancaire islamique a atteint une importance systémique² dans le secteur financier dans 12 pays membres, qui représentaient 92% des actifs bancaires islamiques mondiaux.

Figure 1 : Part des Activités Bancaires Islamiques dans le Total des Actifs Bancaires (%)



¹IFSB, Rapport sur la Stabilité Financière Islamique 2018

² Part du secteur bancaire islamique dans le secteur bancaire total >15%

Source : IFSB, Rapport sur la Stabilité Financière Islamique 2018

Le total des émissions mondiales de Sukuk s'est élevé à 92 milliards de dollars en 2017, grâce aux importantes émissions souveraines de la région du CCG, de 23% par rapport à 2016³. Les trois principaux marchés pour les émissions de Sukuk en termes de volume étaient la Malaisie (37,9%), l'Arabie saoudite (33,1) et l'Indonésie (6,1%) en 2017.⁴ Les contributions mondiales takaful ont atteint 26 milliards de dollars⁵ en 2016 et sont principalement attribuables aux quatre principaux pays qui détiennent 85% du total des contributions en takaful : Arabie saoudite (38%), Iran (34%), Malaisie (7%) et EAU (6%). Malgré la diminution du nombre de fonds islamiques en 2017 (1 161), l'actif sous gestion (AuM) a augmenté de 19% et a atteint 67 milliards de dollars⁶. À la fin de 2017, les cinq principales juridictions représentaient 88% de l'actif sous gestion du secteur, à savoir l'Arabie saoudite (37,10%), la Malaisie (31,66%), l'Irlande (8,62%), les États-Unis (5,25%) et le Luxembourg (4,76%). Cela indique que les opérations de fonds islamiques sont encore limitées, car les principales juridictions de la finance islamique ont des secteurs bancaires islamiques profondément enracinés (par exemple, les Émirats arabes unis, le Pakistan, l'Indonésie, le Koweït et le Qatar). Les 12% restants de l'actif sous gestion, d'une valeur de 8,4 milliards de dollars, sont répartis dans 29 autres juridictions (y compris les domiciles offshores) (IFSB, 2018).

EFFORTS DE COOPÉRATION DANS LE CADRE DU COMCEC : LA STRATÉGIE DU COMCEC ET LA COOPÉRATION FINANCIÈRE

Les efforts pour renforcer la coopération financière dans le cadre du COMCEC sont menés sous l'égide du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière et du Mécanisme de Financement de Projets du COMCEC, ainsi que le Forum des Bourses de Valeurs de l'OCI, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC et le Forum des Banques Centrales OCI-COMCEC.

- Financement des infrastructures par le biais de la Finance islamique dans les pays islamiques (Douzième Réunion du GTCF du COMCEC)

L'infrastructure revêt une importance particulière pour le bon fonctionnement de l'économie, la promotion de la croissance économique et l'allègement de la pauvreté. Néanmoins, le statut général des infrastructures dans les Pays Membres de l'OCI est relativement sous-développé et nécessite des investissements énormes. Compte tenu de ses principes sociaux et éthiques et de l'accent mis sur le partage des risques et le financement adossé à des actifs, le secteur financier islamique peut potentiellement jouer un rôle important dans le financement de projets d'infrastructure.

Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière s'est concentré sur divers aspects de la Finance Islamique dans ses dernières Réunions. À cet égard, étant donné l'importance de la question, la 12^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTCF) s'est tenue le 28 mars 2019 à Ankara sous le thème «Infrastructure financière par les biais des Finances Islamiques dans les Pays Membres de l'OCI». Le rapport de recherche préparé pour cette réunion a souligné que les exigences de l'investissement pour les Pays Membres de l'OCI, lorsque les données sont disponibles, sont estimés à USD 7.2 trillions pour la période 2016-2040. Selon les tendances actuelles, les investissements sont estimés à USD 5,6 billions, ce qui entraînerait un déficit d'USD 1,6 billions.

³IFSB, Rapport sur la Stabilité Financière Islamique 2018

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

Selon le rapport de recherche, alors que les actifs conformes à la Charia globale dépassaient les billions USD pour la période 2017-2018, la contribution totale du secteur financier islamique au financement des infrastructures s'élevait à environ 120 milliards USD. Comme le montre le tableau 2, le pourcentage d'actifs destinés au secteur des infrastructures dans les secteurs bancaire islamique, secteurs takaful et sukuk sont estimés à 4,74%, 2% et 11,57% respectivement.

Tableau 2 : Investissements totaux de la Finance Islamique dans le secteur des infrastructures (2017-2018)

	Actif total (milliards USD)	Pourcentage allant à l'infrastructure	Investissements dans les infrastructures par la Finance Islamique (milliards USD)
Banque islamique	1,598.9	4.74	75.8
Takaful	42.5	2.0	0.9
Sukuk	344.8	11.57	39.9
Financement de projets BID			3.12
<i>Total</i>			119.7

Source : Estimations de l'auteur.

De plus, le tableau 2 montre que la contribution du secteur bancaire islamique au financement des infrastructures est très limitée. Dans les 5 Pays Membres de l'OCI (Indonésie, Malaisie, Arabie saoudite, Nigeria et Soudan) analysés en détail dans le rapport de recherche, le secteur bancaire islamique a joué un rôle relativement mineur dans le financement de projets d'infrastructure. En conséquence, seulement 4,3% des actifs des Banques Islamiques ont été investis dans des secteurs liés aux infrastructures. (Tableau 3)

Tableau 3 : Actifs des Banques Islamiques et Financement du Secteur des Infrastructures

Pays	Actifs des banques islamiques (USD Million)	Pourcentage du total des actifs bancaires	Pourcentage des investissements en Sukuk	Financement d'infrastructure (USD Million)	Pourcentage des investissements dans les secteurs d'infrastructure
Indonésie	21,374.84	5.6	9.0	1,791.51	8.4
Malaisie	172,265.39	30	13.1	7,538.21	4.38
Nigéria	327.20	0.28	6.8	-	-
Arabie Saoudite	159,131.82	51.1	8.6	5,995.90	3.74
Soudan	10,440.64	100	7.0	374.88	3.59

Source : *Indicateurs financiers islamiques prudentiels et structurels (PSIFIs)*

Le Groupe de Travail a souligné les principaux défis auxquels sont confrontés les Pays Membres comme suit :

- Absence de cadre légal et réglementaire
- Absence de modèles de contrat standard conformes à la Charia pour les projets d'infrastructure et les fonds d'infrastructure.
- Absence de capital humain

- Le manque de banques islamiques dans l'investissement de projets d'infrastructure à long terme en raison de leurs engagements à court terme et en liquides
- Institutions financières islamiques non bancaires de petites tailles
- Absence de modèles innovants ou utilisant zakat et waqf.

Afin de relever ces défis et d'améliorer l'utilisation de la finance islamique dans les investissements d'infrastructure, le Groupe de Travail a formulé les recommandations de politique suivantes :

- Élaborer un cadre juridique et réglementaire pour créer un environnement propice à la réalisation d'investissements de grande envergure dans les infrastructures par le biais de la finance islamique.
- Augmenter le nombre et la part des institutions financières non bancaires islamiques afin d'accroître la contribution de la finance islamique aux investissements dans l'infrastructure.
- Développer l'infrastructure des marchés des capitaux islamiques pour faciliter l'émission de différents types de projets Sukuk et d'autres instruments, selon les besoins, pour les projets d'infrastructure.
- Encourager les modèles innovants à utiliser le secteur social islamique (Zakat, Waqf et Sadaqah) pour fournir des services d'infrastructure sociale (tels que l'éducation et la santé) à condition qu'ils soient conformes à la Charia.
- Renforcer les capacités et développer le capital humain pour la mise en œuvre du financement de l'infrastructure islamique

Tous les rapports soumis à la Réunion et les présentations faites lors de la Réunion sont disponibles sur le site internet du COMCEC (www.comcec.org).

Mécanisme de Financement de Projets du COMCEC

À travers le Mécanisme de Financement de Projet, le BCC fournit des subventions aux projets choisis qui ont été proposés par les Institutions compétentes et les États Membres de l'OCI et qui sont déjà enregistrés au Groupe de Travail sur la Coopération Financière.

En 2018, deux projets de coopération financière ont été soutenus dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. Le titulaire du premier projet intitulé : «Formation et Directives sur l'Émission de Sukuk» était le Nigéria et ses partenaires étaient la Gambie et le Togo. Dans le cadre du projet, un programme de formation et un atelier de travail ont été organisés au Nigéria. Au cours du programme de formation, les personnes clés des agences liées au Sukuk ont reçu une formation sur l'émission effective d'un Sukuk depuis son émission jusqu'à sa revente sur le marché secondaire. Par ailleurs, lors de l'atelier de travail, qui avait eu lieu à Abuja avec la participation des représentants des agences émettrices et des régulateurs financiers, les participants ont discuté de l'émission effective du Sukuk. À la fin du projet, un rapport de projet dans lequel étaient présentés les résultats de l'atelier de travail et du programme de formation a été préparé.

Le projet intitulé : « Amélioration de la Protection des Consommateurs Financiers dans les Pays de l'OCI » a été mis en œuvre par la Turquie, avec la participation de 11 Pays Membres. Le projet visait à assurer une meilleure protection financière des consommateurs pour les États Membres de l'OCI en évaluant et en organisant les meilleures pratiques, les expériences administratives et les tendances à la hausse dans le domaine de la politique de protection des consommateurs financiers. À cet égard, un atelier de travail international avec la participation des partenaires du projet, se tiendra à Istanbul, en Turquie. Pendant l'atelier de travail, les participants se concentreront sur la définition d'une stratégie globale de protection des consommateurs en évaluant et en organisant les meilleures pratiques, le commerce transfrontalier et le règlement des différends, les expériences administratives, les actions conjointes/coordonnées, ainsi que les autres tendances à la hausse en matière de protection des consommateurs. En outre, un document de stratégie sur la protection des consommateurs de produits financiers, incluant les résultats de l'atelier de travail a été préparé par l'équipe du projet.

Dans le cadre du Sixième Appel à Projets, du Financement de Projets du COMCEC lancé en septembre 2018, trois projets ont été sélectionnés pour un financement dans la zone de coopération financière. Le premier

projet sera mis en œuvre par le Mozambique et s'intitulera «Renforcement des capacités en finance islamique au Mozambique, en Gambie et au Nigeria». Les partenaires de projet pour ce projet sont la Gambie et le Nigeria. Le projet vise à accroître les capacités des professionnels travaillant dans le secteur financier en leur fournissant les compétences de base nécessaires pour élaborer un cadre réglementaire solide pour la délivrance de licences et la supervision de banques sans intérêts, y compris les services financiers islamiques. À cet égard, un programme de formation sur les thèmes essentiels de la finance islamique, tels que Mudarabah, Musharakah et Murabahah, etc., sera organisé au Mozambique. Par ailleurs, après le programme de formation, un atelier de travail sur l'importance de la finance islamique pour la croissance économique, les opportunités commerciales, l'inclusion financière et l'allègement de la pauvreté dans les pays partenaires sera organisé.

Le Nigeria, avec la participation de la Gambie et de la Malaisie, mettra en œuvre le deuxième projet de coopération financière intitulé «Instruments de gestion des liquidités islamiques pour le développement durable des institutions financières islamiques». L'objectif du projet est de développer la capacité des banques et des régulateurs financiers islamiques à mettre en place des cadres efficaces de gestion de la liquidité et des opérations monétaires grâce au développement de HQLA (actifs liquides de haute qualité) conformes à la Charia. Dans le cadre du projet, l'équipe du projet effectuera une visite d'étude en Malaisie pour acquérir des connaissances et de l'expérience sur la Gestion de la liquidité conforme à la Charia. Après la visite, un programme de formation sur les instruments de gestion de la liquidité islamique sera organisé au Nigeria avec la participation d'experts des pays partenaires.

Un autre projet de coopération financière intitulé «Évaluation des marchés des valeurs mobilières immobilières et des réglementations du COMCEC pour renforcer les marchés des capitaux» sera mis en œuvre par la Turquie avec le partenariat du Koweït, de la Malaisie, de l'Iran, de la Palestine, d'Azerbaïdjan, de l'Arabie saoudite, de la Tunisie, du Gabon, de Djibouti et du Sénégal. Le projet vise à rechercher la possibilité d'établir une plate-forme de négociation de titres immobiliers parmi les pays du COMCEC en comprenant les types, les structures de marché et les caractéristiques réglementaires du marché des titres immobiliers dans les pays membres. À cet égard, un atelier de travail sur l'évaluation des aspects de marché et de réglementation du marché des titres immobiliers du COMCEC sera organisé en Turquie.

- **Autres Efforts en Cours dans le Cadre du COMCEC :**

- **Forum des Bourses des Valeurs des États Membres de l'OCI :** La coopération entre les Bourses des Valeurs a été lancée en 2005 conformément à la décision prise lors de la 20^{ème} Session du COMCEC. Le Forum a tenu 12 réunions jusqu'à présent. La 13^{ème} Réunion du Forum aura lieu le 25 septembre 2019 à Istanbul.
- Parallèlement aux efforts visant à augmenter la coopération entre les bourses, le Forum a réalisé quelques projets importants tels que l'index de l'OCI/COMCEC. Le Forum a également travaillé sur l'Initiative d'Échanges d'Or pour les Pays Membres de l'OCI». Conformément à la résolution pertinente de la 34^{ème} Session du COMCEC, le Secrétariat du Forum devrait faire progresser les préparatifs techniques en vue de la création de la Bourse de l'OCI et faire un rapport à la 35^{ème} Session du COMCEC. Des informations détaillées concernant les activités du Forum sont disponibles à l'adresse : www.oicexchanges.org.
- **Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC :** Conformément aux résolutions pertinentes de la 27^{ème} Session du COMCEC, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été établi en 2011. Le Forum a tenu sept réunions jusqu'à présent. La 7^{ème} Réunion du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a eu lieu le 8 novembre 2018 à Ankara.

Concernant le projet de bourse immobilière, la 34^{ème} Session du COMCEC, a pris note de l'exposé du Secrétariat du Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux du COMCEC sur la création de la plate-forme électronique COMCEC Real Estate/COMCEC Real Estate Exchange entre les États Membres intéressés de l'OCI et a demandé au Secrétariat du Forum/Forum de finaliser les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques pour la mise en place de la plate-forme

d'échange électronique immobilière/COMCEC Real Estate Exchange avant la 35^{ème} Session du COMCEC.

Par ailleurs, la Session du COMCEC, la Session a invité les États Membres intéressés à participer activement à la création de la Plate-forme électronique du COMCEC Real Estate/Bourse immobilière du COMCEC et les a invités à identifier leurs organismes agréés et à les informer au Secrétariat du Forum avant la 35^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Des détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum (www.comceccmr.org).

- **Forum des Banques Centrales de l'OIC-COMCEC :**

Lors de la 16^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OIC, les banques centrales des États Membres de l'OIC ont décidé de poursuivre leurs activités en tant que «Forum des Banques Centrales de l'OIC-COMCEC». La 34^{ème} Session du COMCEC a pris note du communiqué de ladite réunion ainsi que de la décision relative à la création du «Forum des Banques Centrales OIC-COMCEC». La première Réunion du Forum se tiendra les 22-24 septembre 2019, en Turquie.
